

L'Adresse—M. Clark

Des voix: Bravo!

M. Clark: Il n'est pas surprenant non plus que les décisions prises du haut de sa tour d'ivoire par une élite recrutée, ne répondent pas aux besoins réels de la nation.

En fait, si nous avions eu à rédiger le discours du Trône d'hier, les changements que nous y aurions proposés auraient été le résultat d'une analyse des échecs de la politique actuelle. Nous aurions montré que nous faisons confiance aux autres partenaires de la collectivité canadienne. Nous aurions, entre autres, accordé la priorité à la question de la réforme des institutions parce que nous voulons redonner au cabinet et au Parlement le contrôle des affaires du pays. Nous aurions également proposé une relance de l'économie en limitant le rôle du secteur public et en encourageant l'initiative des particuliers qu'il s'agisse de ceux qui veulent lancer une petite entreprise, de ceux qui veulent en agrandir une grande ou encore de ceux qui souhaitent acquérir une maison.

Les modifications à la Constitution auraient été précédées par des consultations avec les provinces afin de déterminer, de concert avec elles, quels étaient les domaines où nous souhaitons apporter des changements immédiats pour mettre un terme au *statu quo* établi par le Premier ministre. Nous aurions pris pour point de départ l'entente à laquelle je suis parvenue il y a un an, à l'occasion de la conférence de Kingston qui réunissait les premiers ministres conservateurs. A l'époque, le Canada comptait quatre gouvernements conservateurs. Ils sont six aujourd'hui et sans doute seront-ils sept avant la fin du mois.

● (1532)

Des voix: Bravo!

M. Clark: Nous profiterions aussi de la présente législature pour poursuivre nos consultations avec les syndicats, les chefs d'entreprise, les provinces et nos autres partenaires économiques, pour faire l'unanimité sur une stratégie de développement économique dont le Canada a besoin à l'aube des années 1980. Notre parti a déjà commencé de le faire cet été, lors d'une conférence tenue à Montebello, au Québec, sous l'habile direction de M. Robert de Cotret. Si ce dernier a décidé de poser sa candidature, c'est que le Parlement est encore en mesure d'attirer certains des sujets les plus doués de notre société.

[Français]

Qu'il me soit permis de parler précisément des changements que nous présenterions en commençant par la Constitution. Notre défi constitutionnel comporte deux éléments: premièrement, nous devons mettre fin à l'impasse qui oppose Ottawa à toutes les provinces dès que l'on parle du partage des pouvoirs. Le premier ministre actuel a eu 10 ans pour mettre au point la Constitution qu'il veut. Il a modifié la Constitution et il l'a fait en réservant de plus en plus de pouvoirs à Ottawa.

Voilà quelle est son idée. Il est un centraliste qui ne peut même pas se fier aux provinces lorsqu'elles exercent les pouvoirs légitimes qui leur reviennent de par la tradition. Mon parti, ainsi que moi-même, voyons le Canada d'un point de vue tout à fait différent. Nous estimons que le Canada est fondé sur le respect des provinces et sur la reconnaissance du fait que le bien-être de la nation est tributaire d'un sentiment d'étroite

[M. Clark.]

collaboration entre un gouvernement fort à Ottawa et des gouvernements forts au niveau provincial.

Il faut, en tout premier lieu, rétablir le respect envers ce genre de *partnership*. Le temps n'est plus aux théories. Il est temps de conclure des ententes pratiques pour solutionner les problèmes d'ordre pratique. Je suis le chef national d'un parti qui est au pouvoir dans six des dix provinces du Canada, et j'ai déjà commencé à utiliser ce point commun avec les gouvernements provinciaux pour obtenir des accords pratiques sur des problèmes concrets. Réunies en Saskatchewan en août de cette année, toutes les provinces se sont opposées à l'unanimité aux propositions constitutionnelles du gouvernement Trudeau. En septembre de l'an dernier, à Kingston, les premiers ministres de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de l'Alberta se sont entendus avec moi pour apporter des changements précis à la Constitution. Le premier ministre du Manitoba a signé cette entente plus tard, et le nouveau premier ministre de la Nouvelle-Écosse l'a approuvée en principe et il en discutera bientôt avec son cabinet.

J'ai parlé du contenu de cette entente avec chacun des premiers ministres, y compris celui du Québec, et je suis convaincu qu'un nouveau gouvernement national serait en mesure de s'entendre avec toutes les provinces sur la plus grande partie de ces réformes. Parmi ces réformes, monsieur l'Orateur, il y a l'inscription dans la Constitution de l'interdiction d'utiliser le pouvoir de dépenses fédérales pour s'ingérer dans des domaines de compétence provinciale sans le consentement des provinces en cause. Cette disposition aurait permis d'éviter le fiasco de la taxe de vente au Québec. Ces réformes comprennent également une garantie constitutionnelle en ce qui concerne le principe de la péréquation qui est essentiel au maintien des niveaux nationaux dans un pays comme le Canada. Elles reconnaissent de façon officielle le rôle des provinces en matière de politique culturelle; elles reconnaissent que les ressources marines et souterraines relèvent de la compétence provinciale. Elles prévoient la participation des deux paliers gouvernementaux à la composition des organismes fédéraux. Voilà toutes des questions sur lesquelles il y a entente entre les provinces et moi. Je suis certain que nous donnerions suite à cette entente moins de six mois après notre élection. Naturellement, le processus des changements constitutionnels ne se résumerait pas seulement à cela; il ne s'agirait que d'un départ dans la bonne direction, grâce à des ententes concrètes sur des problèmes concrets, et la cause du fédéralisme serait dans une meilleure situation, car nous aurions prouvé qu'un nouveau gouvernement fédéral n'est pas tenu de maintenir le *statu quo* des dix dernières années.

[Traduction]

Telle est la première étape obligatoire à une réforme constitutionnelle monsieur l'Orateur: prouver que les gouvernements peuvent s'entendre sur les modalités d'une réforme. Ce serait bien différent de ce qui se passe depuis 10 ans alors qu'Ottawa et les provinces n'ont paru se concerter que pour mieux s'opposer. Évidemment, les gouvernements ne seront pas toujours d'accord. A un moment ou l'autre, la façon dont je concevrai l'intérêt national ne pourra satisfaire l'ensemble des provinces.